

Itinérance érudite dans la campagne flamande

Roaming around the Flemish countryside with authorities and experts

Christian-Pierre Ghillebaert



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/etudesrurales/10027>

DOI : [10.4000/etudesrurales.10027](https://doi.org/10.4000/etudesrurales.10027)

ISSN : 1777-537X

Éditeur

Éditions de l'EHESS

Édition imprimée

Date de publication : 1 janvier 2014

Pagination : 79-94

Référence électronique

Christian-Pierre Ghillebaert, « Itinérance érudite dans la campagne flamande », *Études rurales* [En ligne], 193 | 2014, mis en ligne le 01 janvier 2014, consulté le 10 février 2020. URL : <http://journals.openedition.org/etudesrurales/10027> ; DOI : [10.4000/etudesrurales.10027](https://doi.org/10.4000/etudesrurales.10027)

ITINÉRANCE ÉRUDITE DANS LA CAMPAGNE FLAMANDE

Christian-Pierre Gillebaert

FAUTE D'UNE POLITIQUE CONTRAIGNANTE, l'annexion française, au XVII^e siècle, de châtelainies flamandes et l'introduction de nouvelles normes institutionnelles dans ce territoire n'abolirent pas *de facto* les usages socioculturels de la population¹. Toutefois, pour maintenir en leur faveur les rapports de domination, des élites traditionnelles locales abandonnèrent très tôt certains de ces usages provinciaux, stigmatisants sur le plan national, insatisfaisants sur le plan régional, pour adopter des usages considérés comme légitimes sur les deux plans. Leur mutation linguistique et culturelle provoqua, d'une part, la disqualification des régiolectes flamand et picard et, d'autre part, l'oblitération réprobatrice des modes d'allégeance propres à normaliser les usages anciens.

Sitôt leur francisation achevée, ces élites éprouvèrent leur loyauté envers la France en participant avec enthousiasme au mouvement érudit du XIX^e siècle². Loin de remettre en cause la souveraineté française, l'étude des us et coutumes de la Flandre française contribua alors à la gloire nationale et à la consolidation

des rapports de domination locaux. Les activités du Comité flamand de France (CFF), société savante créée en 1853³, sont, à cet égard, exemplaires [Mihail 2006 ; Van Robais 2010]. Non contents de rédiger et de présenter des travaux sur leur terroir, les animateurs de cette société voulurent investir physiquement le terrain de leurs recherches et enrôler, dans leurs campagnes érudites, des personnalités régionales éminentes. Ils organisèrent ainsi, dans les municipalités rurales de Flandre maritime, des sessions savantes itinérantes, et ce selon une logique bien particulière.

Nous entendons montrer ici la signification proprement politique de ces manifestations culturelles ambulatoires.

1. La francisation linguistique et culturelle de la Flandre française d'expression flamande et picarde n'a, jusqu'à ce jour, jamais fait l'objet d'une étude scientifique approfondie. Soit on l'aborde discrètement [Trénard 1974] soit on se limite à la seule zone flamandophone [Coornaert 1970].

2. L'influence de l'épopée ossianesque sur les initiatives culturelles des premiers membres des sociétés savantes flamandes est comparable à celle qui s'est exercée sur les érudits d'autres régions de France [Thiesse 1999].

3. Toujours en activité, le CFF a son siège à Hazebrouck. Ses travaux, toutes disciplines confondues, portent sur l'ancienne province flamande (châtelainies de Bailleur, Bergues, Bourbourg, Cassel, Gravelines, Lille, Orchies, ainsi que la ville de Dunkerque). Ses *Bulletins* (abrégés plus loin sous la forme *BCFF*) et *Annales*, sources principales de notre étude, nous ont convaincu de l'importance à accorder au seul arrondissement de Dunkerque.

Genèse et développement de l'itinérance érudite flamande

ORGANISATION PRIMITIVE DES SÉANCES D'ÉTUDE DU CFF

Jusqu'au début du XX^e siècle, le CFF était très représentatif des sociétés savantes. On désigne ainsi des groupements historiquement datés, sociologiquement comparables, constitués en vue de la production et de la diffusion de connaissances dites érudites dans un ou plusieurs champs de compétence ou de prédilection (géographie, histoire, ou autre discipline) [Thélamon 1987 ; Chaline 1998 ; Fumaroli *et al.* eds. 2003].

La sociabilité dont relevait le CFF se caractérisait par un attachement indéfectible à un territoire, une émulation intellectuelle nourrie de positivisme, une responsabilisation morale et spirituelle [Faure 1989 : 83] et, surtout, un sociocentrisme notabiliaire alimentant un réseau de pairs. Ce groupement érudit flamand se singularisait alors par l'organisation de « séances sédentaires capitales » à Dunkerque et à Lille, alternativement.

À défaut d'influer sur la production savante *stricto sensu*, le choix de la localité où se tiendraient les séances importait grandement sous le rapport de la sociabilité savante. Il n'était, en effet, pas concevable de négliger les centres urbains les plus sûrement et les plus durablement acquis à la francisation culturelle et linguistique dont avaient procédé les élites locales. Dunkerque, berceau du CFF, se présentait comme le chef-lieu d'arrondissement de langue flamande tandis que Hazebrouck passait pour une grosse commune à peine exhaussée d'un parterre de villages ruraux⁴ :

la cité de Jean Bart surclassait de loin le fief de l'abbé Lemire [Mayer 1968]. Pour Lille, le surnom de « capitale des Flandres » s'imposa comme une évidence. Ainsi la dichotomie résidentielle du CFF correspondait-elle à la dualité culturelle de l'ancienne province (Flandre flamingante/Flandre gallicante⁵).

Du reste, la tenue des réunions à Dunkerque ou à Lille arrangeait les membres du noyau dur originel du CFF. À leurs propriétés situées dans la campagne flamande et qui leur servaient de résidence secondaire estivale [Mendras 1970 : 59] ils préféraient un domicile situé dans un centre urbain où se concentraient les activités politiques, économiques et culturelles. Ils concevaient le milieu rural, propice à leur repos, comme l'antithèse des lieux d'exercice ordinaire des responsabilités industrielles, commerciales et sociales. La prépondérance effective de Lille⁶ s'expliquait par le fait que plusieurs membres influents du CFF étaient domiciliés dans cette ville malgré leur éventuelle origine rurale, par le fait que le CFF tenait à avoir une visibilité régionale et à se distinguer d'autres sociétés savantes (comme les Antiquaires de la Morinie ou la Société dunkerquoise) et par le fait aussi que

4. Hazebrouck perdit sa sous-préfecture en 1926, d'où l'expression qu'on a longtemps utilisée d'« arrondissement de Dunkerque-Hazebrouck ».

5. L'acception politique actuelle, presque exclusive, ne doit pas occulter le sens linguistique originel de l'adjectif « flamingant » (« d'expression flamande »). Dans la région, colinguisme oblige [Balibar 1985], ce terme était opposé à celui de « gallicant » (« de langue romane », c'est-à-dire « d'expression picarde ou française »).

6. À la fin des années 1910, presque toutes les séances sédentaires capitales se tenaient à Lille.

son président fut pendant quarante ans le chanoine Looten, éminent prêtre-enseignant des Facultés catholiques de Lille [Nuyttens 1981].

DÉCONCENTRATION DES SÉANCES D'ÉTUDE

À la fin du XIX^e siècle, en plus des séances sédentaires capitales, le CFF invita ses membres à des « séances sédentaires locales ». La déconcentration partielle des activités savantes intervint, au niveau national, durant la consolidation de la III^e République, au niveau local, lors de l'achèvement de la francisation culturelle et linguistique des élites et, au niveau associatif, au moment où la composition du CFF devenait de plus en plus lilloise⁷.

Elle contribua à la reconnaissance de « cités rurales » peuplées de plus de 3 000 habitants, désenclavées grâce au réseau ferroviaire et riches de trésors archivistiques introuvables dans les deux grands centres urbains qu'étaient Dunkerque et Lille. Ces communes gagnèrent le statut de sièges d'étude secondaires du fait qu'on y organisait fréquemment des séances de travail ordinaires. Tous les sièges secondaires étaient des chefs-lieux de canton (Bailleul, Bergues, Cassel, Hazebrouck)⁸, voire des chefs-lieux de circonscription (Cassel exceptée), c'est-à-dire les centres économiques, politiques et culturels notoires de la campagne flamande. Ces cités étaient également le fief culturel de membres influents du CFF (habitants ou originaires de ces lieux), qui reproduisaient, à l'échelle cantonale, le système hiérarchique de la concentration savante.

Conséquence de cette déconcentration : le principe d'une visite préliminaire s'imposa peu à peu dans l'immédiat avant-guerre. Il se

déduisit de trois types de sortie exceptionnelle : la visite préliminaire d'illustration (par exemple, en 1895, l'examen *in situ* d'un portail roman à Bailleul, objet d'une séance d'étude) ; la visite préliminaire d'agrément (état des lieux, en 1895, des travaux de rénovation de l'ancien collège des Augustins à Hazebrouck⁹) ; et l'excursion dite archéologique. Assimilable à des parties de *go-yokeling*¹⁰, ces excursions visaient moins l'étude d'objets intellectuels que le renforcement d'un entre-soi notabiliaire sur les lieux mêmes de l'exercice d'une domination économique, sociale et culturelle.

À partir de 1911, en vertu de cette nouvelle norme d'organisation du travail savant,

7. En témoignent la liste des membres et d'autres indices éloquents (« Nos autocars rejoignent la grande route et nous ramènent à Lille après une journée d'étude bien remplie » : *BCFF*, 1932, n° 3, p. 532).

8. Les trois autres chefs-lieux de canton qui accueillirent le CFF (Gravelines, Steenvoorde, Hondshoote) ne peuvent être considérés comme des sièges secondaires à proprement parler dans la mesure où leur accueil resta tout à fait exceptionnel (une à deux fois, en tout).

9. L'enjeu de cette visite était de taille : le CFF fut finalement autorisé à jouir de l'usage d'une partie de l'étage pour y installer sa très riche bibliothèque. La municipalité n'a jamais, depuis, remis en cause cette faveur.

10. Formé à partir du mot anglais « *yokel* », qui signifie « péquenaud, bouseux, cul-terreux », le *go-yokeling* est l'expression que nous proposons pour désigner la visite charitable des élites éclairées aux « braves gens de la campagne, arriérés et pleins de gratitude », sur le modèle du *go-slumming* de l'époque victorienne, qui consistait, pour toute personne de haut rang, à visiter « ses pauvres » dans leurs taudis (*slum*). Durant la période d'étude, à cinq reprises seulement, les notables du CFF se livrèrent à cette activité.

chaque séance sédentaire locale fut précédée de la visite des édifices des « patrons » locaux du monde politique (maîtres des hôtels de ville, musées, bibliothèques), « patrons » du monde religieux (maîtres des églises, des chapelles et des instituts catholiques) et « patrons » du monde notabiliaire exempt de mandat politique et de charge pastorale (maîtres des collections privées et d'immeubles particuliers).

DÉVELOPPEMENT DE LA SOCIABILITÉ ÉRUDITE AMBULATOIRE

En dépit de la caméralité fondamentale du travail savant¹¹, les dirigeants du CFF systématisèrent les visites d'édifices. D'abord, ils les conçurent comme un préalable indispensable aux études du jour, puis, indépendamment de ces études, comme un état des lieux de la commune, avant de les intégrer au programme de la session savante. Séance d'étude, visite préliminaire et excursion archéologique furent ainsi fondues en une seule manifestation, et la « session savante itinérante » se normalisa dans le courant des années 1910¹² au point de devenir typique de l'activité érudite du CFF durant l'entre-deux-guerres¹³.

Confirmé par la multiplication des destinations, le caractère itinérant des sessions savantes n'impliqua toutefois pas une couverture exhaustive de la Flandre française. La couverture savante du territoire fut même très incomplète puisque, entre 1890 et 1940, le CFF ne se rendit que dans 55 des 120 communes de l'arrondissement de Dunkerque-Hazebrouck. Durant cette même période, 65 des 130 sessions savantes trimestrielles¹⁴ furent organisées dans des communes hors

de cet arrondissement : 35, ailleurs, dans le Nord-Pas-de-Calais ; 4, ailleurs, en France (Amiens, Abbeville, Laon, Chantilly) ; et 26 en Belgique. Nombre de communes rurales flamandes pâtirent donc du faible intérêt qu'elles suscitèrent en raison de la pauvreté de leur patrimoine artistique et de la « médiocrité » de leurs élites (simples maires, riches exploitants incultes, industriels philistins).

Par ailleurs, l'itinéraire savant distinguait les communes-étapes des communes-sièges. Dans celles-ci avait lieu la séance d'étude (composante intellectuelle de la session) ; dans celles-là, les visites de monuments (composante artistique et archéologique de la session).

Les communes-sièges étaient presque exclusivement des chefs-lieux de canton, exceptionnellement des communes de moindre importance dans le cas de parcours sans chefs-lieux. De tels parcours étaient décidés quand quelque notable influent suggérait la tenue

11. Le travail savant s'organisait selon un principe éminemment caméral : il consistait ordinairement en la présentation et la discussion, en séance sédentaire, de recherches effectuées *in situ* lors de déplacements *ad hoc*. Cette caméralité procédait de la logique même de la sociabilité érudite, avatar de la sociabilité de salon [Martin-Fugier 2003].

12. Ainsi peut-on lire dans le *BCFF* n° 4 de l'année 1913 (p. 221) : « La matinée fut, *comme d'habitude*, consacrée à la partie artistique et archéologique du programme. » (Nos italiques)

13. La norme s'imposa également à Lille et à Dunkerque si bien que, à de rares exceptions près, le CFF n'organisa plus que des sessions itinérantes.

14. À l'exclusion des sessions lilloises et dunkerquoises, que nous n'avons pas comptabilisées.

d'une séance dans son humble fief : le maire de Noordpeene, qui se trouvait être le fils d'un des cofondateurs du CFF (1905) ; un membre respecté du CFF, qui possédait une ancienne demeure seigneuriale à Crochte (1907 et 1908) ; un séminariste, natif de Watten, qui passait pour le leader d'un mouvement régionaliste (1925) [Ghillebaert 2007] ; le fils d'un ancien député-maire, spécialiste de l'histoire d'Esquelbecq (1934) ; un baron, propriétaire du château d'un hameau de Morbecque (1935).

Quant aux communes-étapes, à cinq exceptions près¹⁵, c'étaient de simples communes rurales. Le constat de destinations préférentielles prouve que l'on n'accordait pas la même valeur à toutes les communes : les quatre communes visitées plus de cinq fois étaient toutes des chefs-lieux de canton, comme l'étaient cinq des six communes visitées entre deux et cinq fois.

En cinquante ans, aucun bourg ne fut privé de l'honneur d'une visite savante. Ce privilège fut néanmoins refusé aux nombreux villages, pourtant situés en Flandre française, dont le nom n'était associé à aucun bâtiment remarquable, aucune force politique significative, aucun notable influent.

OBJET DES VISITES

Pas moins que les communes, érigées en sièges ou en étapes, les monuments dignes d'être visités et les objets méritant d'être examinés n'étaient choisis au hasard : seuls des biens immobiliers ou mobiliers attachés à un pouvoir légitime intéressaient les savants itinérants. Parmi les lieux d'exercice du pouvoir temporel, les édifices témoignant de l'ordre

ancien attiraient particulièrement l'attention des érudits flamands. Abandonnés à des notables déçus de privilèges et privés de mandats, les vestiges fonciers de l'Ancien Régime étaient très prisés : les châteaux de la Motte-au-Bois et de Noordpeene ; l'ancienne demeure des seigneurs d'Orval à Zegers-Cappel ; la ferme de l'ancienne commanderie de Caestre ; les restes de la résidence des princes de Montmorency, à Morbecque.

La républicanisation de la résidence des détenteurs du pouvoir politique ne dévalorisa cependant pas le deuxième château de Noordpeene ni ceux d'Esquelbecq et de West-Cappel, qui devinrent la propriété des maires de ces communes. Réaffectés par les municipalités, quelques autres édifices de ce genre contribuèrent à entretenir la mémoire collective, comme la cour féodale de Cassel ou le Mont-de-Piété de Bergues, qui devinrent des musées. Par courtoisie plus que par engouement architectural, le CFF visitait également les sièges du pouvoir ou leurs émanations telles que les hôtels de ville (centres du pouvoir communal), les musées et archives (expression de la volonté conservatrice du pouvoir communal), les bibliothèques (gage de *literacy* du pouvoir communal).

15. Ces exceptions sont les suivantes : Fort-Mardyck et Gravelines, communes très urbanisées et depuis longtemps francophones ; Bailleul, en 1919, à l'occasion d'un trajet ferroviaire à destination de Hazebrouck (pour une session *post bellum*) ; Bergues, en 1923, en transit vers la zone d'Hondschoote (avec un rapide « tour du propriétaire », en présence du maire, à la bibliothèque et au musée) ; Bailleul, à nouveau, en 1934, lors d'un retour vers Lille (pour donner un label de qualité à une exposition).

Dans une terre de chrétienté comme la Flandre [Boulard 1954 ; Caudron 1990 ; Cholvy et Hilaire eds. 2000], le Comité flamand de France ne pouvait ignorer les lieux d'exercice du pouvoir spirituel, raison pour laquelle il faisait une halte scrupuleuse à l'église paroissiale de chaque commune traversée. Cet édifice majeur des plus mineures *prochies*¹⁶ a été le seul visité dans les communes-étapes sans illustration politique. Après 1905, la visite d'églises a garanti un équilibre pacifique entre les sources rivales du pouvoir local¹⁷. Autres étapes de pérégrination : les anciennes collégiales de congrégations jadis puissantes et quelques chapelles fameuses essaimées en campagne¹⁸. En plus de ces édifices et édicules, les savants ont inspecté les établissements scolaires où s'était dispensé le magistère de l'Église (collèges).

Outre les lieux de concentration des pouvoirs temporel et spirituel, le CFF a visité également des immeubles particuliers. Cependant, il ne s'agissait jamais de brasseries ou d'ateliers de tissage ni de maisons typiques ou de corps de ferme traditionnels (*hofsteden*)¹⁹. Le plus souvent, les maîtres des maisons invitaient les membres du Comité à venir examiner leurs collections d'objets d'art et apprécier la notabilité qu'induisait la possession de ces signes de distinction.

Interpénétration du champ politique rural et du champ savant régional

PARTICIPATION D'ÉLUS AU DÉVELOPPEMENT DU MOUVEMENT ÉRUDIT

Le mode itinérant d'organisation du travail savant impliquait un partenariat minimal avec les autorités politiques locales. Or, comme

« le sacre confère moins de pouvoir qu'il ne crée des obligations » [Burdeau 1986 : 201], les élus ruraux se firent volontiers les obligés des érudits flamands. Plusieurs convictions nourrissaient leur sentiment d'obligation né des « servitudes du pouvoir électif ».

Mus par d'authentiques idéaux universalistes ou positivistes, certains élus concevaient leur accueil cordial comme un service rendu à leurs administrés (contribution à l'œuvre communautaire) ou comme une aide apportée aux chercheurs (contribution au progrès scientifique).

Plus pragmatiques, d'autres élus escomptaient des retombées positives de la venue du Comité. La satisfaction des publicistes devait assurer la publicité des communes hospitalières minorées par les grands centres urbains, comme l'étaient les chefs-lieux de canton par Lille et Dunkerque, ou les humbles bourgades,

16. Signifiant à la fois « paroisse » (sens originel) et « commune » (sens dérivé), ce terme ouest-flamand est une réminiscence linguistique de la confusion administrative entre « paroisse » et « communauté rurale » sous l'Ancien Régime [Babot, Boucaud-Maître et Delaigue 2002 : 332-333].

17. En 1932, ce sont, ensemble, le curé et le député-maire qui assurèrent la visite guidée de l'église de Steenvoorde. C'est, du reste, en Flandre française (Boëschèpe) que l'on recensa le seul cas de mort violente liée à la querelle des inventaires.

18. Elles étaient surtout fameuses pour l'affluence de leurs dévôts encadrés par le clergé local.

19. Deux exceptions cependant : la visite de la maison du XVII^e siècle à Steenvoorde, en 1932, et la visite de la ferme du maire de Winnezele, en 1909. Les poutres datant de l'époque d'un ancien château servirent de prétexte à cette visite. En fait, par demeure interposée, le maire d'alors s'associa aux maîtres d'autrefois.

par les chefs-lieux de canton (investissement publicitaire). Le plus souvent membres de diverses commissions, les personnalités du CFF pouvaient influencer sur des requêtes administratives comme les demandes de classement au titre des monuments historiques, et complaire ainsi aux propriétaires locaux des bâtiments de qualité, patrons d'une clientèle électorale (investissement collusoire) [Briquet 1997]. Certains élus espéraient, en effet, des gains électoraux après le passage des savants car ces notables érudits, patrons d'une clientèle régionale, coudoyaient les notables ruraux identifiés comme les patrons d'une clientèle locale (investissement électoral).

Ne pouvant refuser l'hospitalité à une société savante toujours plus prestigieuse, les élus mettaient à la disposition de ce groupement une salle municipale de l'hôtel de ville. Cette hospitalité municipale eut pour effet d'intégrer le discours politique dans le protocole savant [Chaline 1998 : 286] : le président du CFF (hôte savant) perdit la maîtrise de la production oratoire initiale en séance au profit du maire de la commune (hôte politique). Le mot de bienvenue de ce dernier, d'une inefficacité savante revendiquée, se conformait à l'un des trois types suivants de discours légitime : lors d'interpellations de complaisance le maire énumérait les titres des érudits et soulignait leurs mérites (actions accomplies) ; à l'occasion d'invocations de bienfaisance il leur souhaitait réussite, santé et prospérité (projets futurs) ; au cours d'adjurations de condescendance ou d'exaltations de circonstance il priait ces hommes de goût d'excuser charitablement les défauts de sa commune ou d'en estimer dûment les qualités.

Cette prise de parole inaugurale était une verbalisation solennelle du renforcement des liens²⁰ unissant les membres de deux champs vecteurs de sociabilité notabiliaire. Le président du CFF devait reconnaître la véracité de ces liens avant de faire reconnaître la réalité d'une distinction entre ces deux champs. Dans un premier temps, il remerciait le maire de la chaleur de son discours et de son accueil. Invariablement apaisante et très polie, sa réplique visait autant à mettre en valeur les efforts louables du maire qu'à occulter d'éventuels *casus belli* en matière de patrimoine. Dans un deuxième temps seulement, le président du CFF rétablissait le champ savant en suivant l'ordre du jour et en rendant la parole aux érudits.

Toutefois, peu d'élus se contentaient d'une intervention liminaire. Excitant d'une obligation morale, maints maires empiétaient plus longuement sur le champ savant en assistant à tout ou partie de la séance d'étude. Rapportée dans le *Bulletin du CFF*, cette présence publicisait avantageusement leur ouverture aux questions savantes. En effet, à moins d'être des membres cooptés par le CFF²¹ ou d'exercer un mandat supracommunal²², les maires

20. Des maires justifiaient la présence du CFF dans leur commune en rappelant des liens historiques privilégiés : en 1931, M. Vandembroucq se déclara satisfait de recevoir à Bourbourg le groupement fondé par un de ses prédécesseurs ; en 1924, M. Hié rappela que la commune de Bailleul était la ville natale du fondateur du CFF.

21. Tels M. Tible, à Ochtezeele, et M. de Baecker, à Noordpeene.

22. Tel M. Bergerot, maire d'Esquelbecq et ancien député.

des petites communes n'étaient jamais mentionnés ; seules les absences excusées d'élus importants ou les présences d'élus supra-communaux allochtones²³ étaient signalées. Au reste, afin de rester maîtres de l'espace public, certains élus dirigèrent parfois la visite de monuments privés et d'installations publiques.

Durant la séance *stricto sensu*, les élus pouvaient légitimement prendre part aux travaux s'ils étaient compétents dans un domaine d'érudition locale. Leur collaboration était tantôt ponctuelle, tantôt récurrente : quelques maires signèrent régulièrement des écrits savants pour le compte du CFF ou pour leur propre compte²⁴ ; d'autres communiquèrent des documents aux experts afin que ces derniers les étudient²⁵.

Certains élus, enfin, s'autorisaient à réintroduire une parole publique (dont ils gardaient la maîtrise) dans les discussions savantes : ils rendaient compte des démarches administratives entreprises par leur conseil municipal en matière de patrimoine local²⁶ ou formulaient des requêtes officielles²⁷.

INDIFFÉRENCE ET LOYALISME POLITIQUES DU CFF

Bien que les tendances conservatrices de ses dirigeants et principaux membres fussent notoires, le CFF s'abstint de collecter les éléments factuels de luttes partisans et, à plus forte raison, d'émettre des avis archivables. D'une part, les questions politiques nationales controversées éloignaient les savants itinérants du terrain visité, conservatoire de pratiques rurales anciennes, échappatoire face aux responsabilités citadines actuelles, autant que ces questions rapprochaient de la France la province flamande : la politisation, au sens

d'une contamination de la Flandre française aux enjeux nationaux, dépossédait les élites locales traditionnelles de leur rôle monopolistique de référence pour la population rurale et les privait de leur pouvoir de désignation des maux et bienfaits sociaux. D'autre part, avec une circonspection obstinée et un mépris condescendant, le Comité préférait ignorer les enjeux politiques locaux, objet de querelles clochermerlesques, et doutait même de leur possible existence dans les communes modestes. Les citoyens érudits préjugeaient défavorablement de la capacité des petits élus de campagne à politiser d'« insignifiants » problèmes d'intendance considérés comme indignes de l'épithète politique. Néanmoins, le CFF osa de subtiles intrusions dans le champ politique

23. Comme la présence du député Lemire aux côtés du maire Parmentier, à Steenvoorde, en 1909, ou celle du conseiller général Perrier aux côtés du maire Hié, à Bailleul, en 1928.

24. J. Chocqueel, maire du West-Cappel, fut l'auteur de plusieurs contributions dans les publications du CFF ; M. Bergerot, maire d'Esquelbecq, publia plusieurs travaux sur le château de sa commune.

25. Ces documents étaient tantôt mineurs (présentation, par le maire de Bailleul, de documents sur sa commune, en 1905), tantôt de première main (production, par le député Cochin, de rôles de contribution berguois, en 1905), tantôt inédits (présentation, par le maire de Baecker, d'une étude de son père sur le baptistère de Peene, en 1905).

26. En 1903, la municipalité de Bailleul fit part au CFF de ses efforts de sauvetage de l'industrie dentellière. En 1904, le maire de Cassel communiqua au CFF sa décision de classer les archives communales.

27. Par exemple : la demande de classement du chevet de l'église de Bourbourg, en 1931.

par des actes de réitération de la loyauté flamande envers les dépositaires de la force publique française.

Pour témoigner de leur patriotisme et honorer l'armée, les dirigeants du Comité flamand de France inclurent, dans le programme de plus d'une session, le repérage *in situ* des lieux d'affrontement entre protecteurs français et envahisseurs allemands²⁸ ou encore l'hommage à quelque militaire flamand méritant. En juillet 1928, ils firent ainsi de leur halte devant la statue du Maréchal Foch fraîchement inaugurée à Cassel une étape de leur pérégrination savante ou, plutôt, une station de leur pèlerinage civique. Non seulement ils souhaitaient entretenir le souvenir encore douloureux de la Grande Guerre mais ils souhaitaient, par là aussi, participer au nouveau culte républicain local au Maréchal Foch afin d'en tirer quelque avantage en termes de domination. Le rappel fréquent de paroles bienveillantes que Foch avaient prononcées à l'égard des Flamands (« Mes amis, restez ce que vous êtes : de bons petits Flamands »²⁹) et la réinterprétation localiste de ses hauts faits nationaux permirent, en effet, aux notables du CFF de se soumettre politiquement aux autorités nationales tout en soumettant culturellement la population locale.

Pratique plus courante : les marques de respect envers les élus défunts et vivants occupaient une autre partie du temps savant. Le protocole de la séance d'étude s'enrichit d'une nouvelle règle puisqu'on inséra, dans la partie obituaire préliminaire, l'éloge funèbre d'hommes politiques locaux. Le CFF déplora ainsi la perte de ceux qui avaient œuvré à la prospérité économique, sociale, culturelle

et, surtout, artistique de l'arrondissement de Dunkerque-Hazebrouck. Il se livra même, exceptionnellement, à des actes de dévotion civique, comme lorsqu'en 1939 il déposa, en mairie de Bourbourg, une gerbe de fleurs devant le buste de M. Vandembrouque. En maintes occasions, le CFF exprima, de leur vivant, sa dette symbolique envers des élus-hôtes. En 1900, par exemple, il louangea un vieil homme politique encore très influent, trois fois député et maire d'Esquelbecq depuis quarante ans, parce que M. Bergerot avait voulu « malgré son âge, guider ses confrères du Comité flamand dans toutes les parties de l'antique demeure seigneuriale qu'il habit[ait] et dont il a[vait] écrit l'histoire »³⁰. L'effort physique d'une telle visite et les mérites d'un tel guide obligeaient la société savante à valoriser ses hôtes ruraux.

Enfin, dans leurs publications, les membres du CFF prouvèrent leur loyauté envers la France par le biais d'euphémisations et de récits historiques arbitraires. Déjà peu enclins à se féliciter du changement de régime, les érudits flamands veillèrent, sous la III^e République, à modérer leur aversion pour la Révolution française et à relativiser le gâchis patrimonial dû à la destruction et à la confiscation des biens de l'Église, de la Couronne et de la noblesse [Audrerie 1997 ; Poulot 1997 ;

28. *BCFF*, 1927, n° 2, p. 339.

29. Cette injonction suppose une soumission des Flamands à leurs coutumes. Or, ces pratiques et normes étaient traditionnellement encadrées par les élites mêmes qui adhéraient au CFF.

30. *BCFF*, 1900, n° 2, p. 2.

Béghain 1998]. Plutôt que de prononcer des condamnations sans appel, ils exprimèrent des regrets poliment navrés³¹ ou, au contraire, s'interdirent de commenter l'inqualifiable³² ; rares furent ceux qui se vengèrent de l'impiété révolutionnaire en héroïcisant des prêtres réfractaires³³. De plus, le CFF prit soin de ne retenir des oppositions politiques que celles constitutives de l'Histoire de France et omit singulièrement les oppositions locales à l'incorporation de la Flandre à la France³⁴, au point d'assurer :

Le rattachement de nos deux provinces flamandes s'est opéré sans ombre de protestation, sans regret et sans amertume³⁵.

Ce parti pris pro-français pourrait surprendre de la part des héritiers d'élites devant étrangères et ennemies de la France. En fait, il semble avoir été le pendant moderne de l'opinion jadis soutenue par les Leliaerts³⁶ : l'inféodation politique avantageuse pour l'élite installée prévaut contre les obligations découlant des liens du sang. Ce « néo-leliaertisme » conduisit les auteurs du Comité flamand de France à écrire une histoire locale complaisante pour les Français. Louis XIV aurait ainsi reçu les compliments du bailli et des échevins de Mardyck après le rattachement de Dunkerque à la France³⁷ ; ses intendants auraient été « hommes de grande valeur qui introduisirent sans heurt les Flamands de France dans la grande patrie française »³⁸. Il est plus frappant encore que, lors d'une pérégrination savante :

[Les participants] saluèrent au passage le monument bien connu de la bataille du val de Cassel, érigé, en 1865, par souscription publique [...], béni, en 1865,

avec la haute souscription des autorités et le patriote concours des souscripteurs³⁹.

Or, de l'aveu même du rédacteur du compte rendu :

[Cette] bataille décisive fut la cause de l'annexion de cette contrée à la France.

L'adoption d'une perspective historique nationale extrayait donc virtuellement du

31. « Quelques souvenirs trop rares, hélas, de l'abbaye de Saint-Winoc et des maisons religieuses qui, avant la Révolution, avaient leur sièges à Bergues » (*BCFF*, 1928, n° 2, p. 48).

32. À propos de l'église de Mardyck, on lit simplement : « Pillée et fermée pendant la Révolution » (1902). À propos d'un fragment retrouvé dans l'église d'Eecke : « C'est tout ce qui reste d'un crucifix qui fut profané à la Révolution. » (*BCFF*, 1932, n° 3, p. 524)

33. L'abbé Vandael sauva pourtant de l'oubli le curé de Crochte, lequel, « animé d'un admirable zèle sacerdotal », refusa de prêter serment à la constitution civile du clergé et fut fusillé (*BCFF*, 1908, n° 2, p. 292).

34. On trouvera avec peine une quelconque référence à l'irrédentisme flamand [Dejonghe 1970 ; Defoort 1977 ; Milis 1977 ; Ghillebaert 2007].

35. *BCFF*, 1913, n° 1, p. 144.

36. À la fin du XIII^e siècle, alors que le comté de Flandre mouvait de la Couronne de France, les grands bourgeois et les représentants des métiers luttèrent pour la gestion de Bruges. Les premiers firent appel au suzerain de Flandre, Philippe le Bel, optant pour le Lys français (Leliaerts), tandis que les seconds, préférant la Griffé du Lion de Flandre (Klauwaerts), se rangeaient du côté de Gui de Dampierre, leur comte, en quête d'indépendance.

37. *BCFF*, 1902, n° 3, p. 173.

38. *BCFF*, 1913, n° 1, p. 144.

39. *BCFF*, 1905, n° 3, p. 494.

camp des vaincus les élites locales contemporaines, les situait dans le camp des vainqueurs, les associant à la domination, passée comme présente, de la population flamande.

COLLABORATEURS, CENSEURS
ET COURTISANS SAVANTS DES DÉCIDEURS POLITIQUES

La capitalisation des connaissances historiques et techniques régionales des érudits du CFF leur conférait une qualité d'experts ès Flandres très appréciée des élus. L'itinérance savante suscita ainsi parfois une collaboration étroite à l'action publique municipale. Cette collaboration prit tantôt la forme d'un apport cognitif éclairant sur l'organisation des manifestations tantôt la forme d'une médiation compétentielle entre différents acteurs (politiques, administratifs, associatifs ou privés).

Les connaissances pointues du Comité flamand de France servirent, pour au moins trois raisons, de préliminaire savant à des entreprises politiques locales. Premièrement, le CFF, qui passait pour une banque de données fiable, délivra, en 1899, des informations précieuses aux organisateurs des festivités du millénaire de Bergues (diffusion de connaissances existantes pertinentes). Deuxièmement, il mit à la disposition du Conseil général et de l'Assemblée nationale un condensé de notes portant sur l'industrie dentellière bailleuloise lorsqu'il fut question de sauver ce secteur⁴⁰ (production de connaissances inédites pertinentes). Troisièmement, saisi pour donner son avis, il supervisa, en 1919, la défense du patrimoine berguois⁴¹ (offre de conseil technique).

Par ailleurs, la société savante se faisait soit le relais de revendications d'instances

politiques inférieures auprès d'instances politiques supérieures, soit le relais de revendications apolitiques auprès des instances politiques locales. En 1919, accédant complaisamment à la volonté des élus de Bergues, le président du CFF interpella vivement un sénateur et trois députés afin que, par leur entregent, le ministère des Beaux-Arts restituât au plus vite à la commune les pièces de collection que les Allemands lui avaient dérobées. En 1920, se faisant vraisemblablement le porte-parole du clergé et des notables locaux, il protesta vigoureusement auprès du conseil municipal de Bailleul contre la destruction scandaleuse du porche roman de l'église Saint-Vaast.

Ce partenariat n'était pas le seul engagement explicite du CFF dans le champ politique local puisqu'il s'autorisait aussi à sanctionner toute action significative intéressant légitimement la société savante. Seulement, selon les normes mêmes de la sociabilité savante, les sanctions étaient davantage positives que négatives : les décisions municipales ayant trait au patrimoine pouvaient faire l'objet de controverses animées mais les polémiques et les critiques *ad hominem* étaient exclues. Malgré quelques

40. *BCFF*, 1903, n° 1, p. 210.

41. Le maire de Bergues souhaitait ainsi « qu'une pensée, germée au sein de notre assemblée d'aujourd'hui, pût grandir, prendre vie et se voir transformée, sous votre heureuse initiative, en une loi de protection pour notre patrimoine » et pria ses collègues du CFF « de devenir les promoteurs de ce projet et de se faire ainsi les défenseurs et les sauveurs de l'art en Flandre » (*BCFF*, 1919, n° 1, pp. 47-48).

rare doléances ou remontrances formellement courtoises, le plus souvent, le CFF gratifia de compliments bien sentis ses hôtes municipaux dont il appréciait la pertinence et l'efficacité des initiatives. Il congratula ainsi, en 1895, le maire d'Hazebrouck pour la restauration de l'ancien couvent des Augustins (conservation de monuments ou documents) ; félicita, en 1899, le maire de Steenvoorde pour les démarches qu'il avait entreprises auprès des services compétents pour le classement d'un site (administration de monuments ou documents) ; récompensa, en 1913, par un vote de remerciements, le député Lemire, qui était intervenu auprès du ministère des Beaux-Arts pour faire classer la chaire de l'église de Winnezele (promotion de monuments ou documents).

Pour les élus visités, les déclarations du Comité équivalaient, de surcroît, à une prestigieuse caution de leur action. L'exemple des félicitations que le CFF adressa aux élus de Bailleul pour les « efforts tentés en vue de la résurrection de l'industrie dentellière »⁴² est, à cet égard, emblématique. Il confirme, d'une part, l'intérêt que ces industriels et rentiers citadins portaient aux entreprises de sauvegarde et de développement des bourgeoisies locales. Il rend compte, d'autre part, non pas d'une revendication régionaliste mais d'une réaction vive des élites traditionnelles face aux transformations sociales, économiques et culturelles affectant une population sous leur domination. Pour preuve, cet extrait d'un compte rendu de 1934 :

En cette école [de dentelle] se forment d'habiles ouvrières qui sauront exécuter ces beaux ouvrages, ces exquises œuvres

d'art que se disputeront les élégantes le jour où la mode aura décidé de les porter de nouveau. En attendant, ces jeunes ouvrières se préparent un salaire qui les retiendra au foyer, loin du pernicieux contact de l'usine⁴³.

L'action des élus bailleulois fut perçue comme louable en ce qu'elle assurait aux notables locaux confessionnels une maîtrise pérenne de la population rurale féminine et, partant, de l'éducation d'une génération dépendant de leurs injonctions économiques (relation patron-ouvrières) et sociales (relations référent-imitatrices et patron-pasteur-fidèles). La sanction savante de l'action politique locale relevait, par conséquent, moins d'une observation critique de spécialistes en patrimoine que d'une interreconnaissance complaisante de pairs en notabilité.

Originellement absentes du protocole savant, les mondanités politiques marquèrent l'activité du Comité à partir du moment où les séances furent itinérantes. Sortant de leur prudente réserve, des administrateurs n'hésitèrent pas à féliciter publiquement des notables pour leur élection au conseil municipal de communes rurales significatives, surtout si ces notables étaient des membres actifs du CFF (MM. Moeneclaey et de Coussemacker, élus respectivement maire de Cassel et adjoint au maire de Bailleul, en 1907). Or, les personnalités du « contingent rural éligible » étaient d'autant plus souvent membres du CFF que l'appartenance à cette société savante attestait

42. *BCFF*, 1903, n° 3, p. 211.

43. *BCFF*, 1934, n° 3, p. 287.

ou confirmait un haut degré de notabilité. En outre, les vœux et félicitations favorisaient la cordialité des relations avec les hôtes potentiels qui succédaient aux hôtes traditionnels.

Par complaisance, le CFF relayait également, à l'extérieur des fiefs de certains élus, leurs activités non politiques, à condition toutefois que ces activités fussent caractéristiques de l'intérêt que ces élus portaient à la Flandre. C'est ainsi qu'il annonça, en 1912, la parution de l'ouvrage du député Cochin, intitulé *Lamartine et la Flandre*. À plusieurs reprises, le Comité rappela, non moins dûment, les publications du député-maire Bergerot sur l'histoire du château d'Esquelbecq.

Par courtoisie, enfin, le CFF effectua des visites chez des élus, soit que les bâtiments qu'ils possédaient fussent de grande qualité (châteaux du député-maire Bergerot, en 1900, ou du maire Chocqueel, en 1931), soit que ces bâtiments fussent de qualité contestable (ferme aux poutres anciennes du maire de Winnezele, en 1909), soit, encore, que ces élus disposassent de collections privées d'objets d'art (celle du maire Hié à Bailleul, en 1928). Dans d'autres cas, comme lors de la visite à la vieille mère du maire d'Ochtezele, en 1905, l'absence flagrante de tout but savant s'avère très révélatrice de la logique sociale dont procédaient les déplacements du groupe érudit.

Conclusion

Au terme de cette étude, une brève évaluation des gains savants de cette itinérance permet de constater le caractère accessoire de la localité visitée. Il était rare que les sujets locaux

soient traités *in situ* tandis que les sujets concernant d'autres localités occupaient un temps savant déjà réduit par la durée des actes⁴⁴ et des discours étrangers au champ savant.

Outre leur sociocentrisme ordinaire⁴⁵, les sujets traités étaient d'une grande noblesse : histoire religieuse ; toponymie ; arts et littérature ; généalogie des grandes familles ; histoire politique et institutionnelle de l'Ancien Régime. En revanche, presque aucune expression populaire⁴⁶ ou manifestation folklorique ne fut abordée dans le cadre de ces études. Aucun éloge de la ruralité flamande n'incommoda les membres de la « classe oisive » [Veblen 1899], dominante au sein du CFF.

Par ailleurs, l'interpénétration des champs savant et politique est trop forte pour que l'on puisse ignorer l'intelligence durable de ces notables distincts. En effet, il faut distinguer

44. Aux exemples proposés au fil du texte, nous pouvons encore ajouter celui du long goûter offert, en 1935, par le propriétaire du château de la Motte-au-Bois.

45. On pourrait également parler de division socio-professionnelle du travail savant, comme le suggèrent les exemples suivants : l'archiviste berguois de Croocq traita des archives de Bergues en 1928 ; l'abbé Flahault rendit périodiquement compte de ses recherches en histoire religieuse flamande ; l'abbé Looten, doyen des Facultés catholiques de Lille, disserta sur la « pauvre école » de Cassel en 1924.

46. Par exemple, le CFF préféra publier des textes flamands anciens, incompréhensibles pour les flamandophones locaux, ou des collections de proverbes inusités localement plutôt que des études sur la variété ouest-flamande effectivement employée par la population locale, le *vlaemsch* étant considéré à tort comme un dialecte populaire.

les notables lillois des notables ruraux (distinction géographique verticale), les notables de la commune-siège des communes circonvoisines (distinction géographique horizontale), les notables sans mandat des notables avec mandat (distinction sociologique qualitative).

En somme, l'itinérance érudite du CFF dans la campagne flamande fut moins un mode d'organisation efficace du travail savant dépendant des enquêtes de terrain qu'un mode d'entretien des réseaux de sociabilité notabiliaire.

Bibliographie

Audrerie, Dominique — 1997, *La notion et la protection du patrimoine*. Paris, PUF.

Babot, Agnès, Agnès Boucaud-Maître et Philippe Delaigue — 2002, *Dictionnaire du droit et des institutions publiques*. Paris, Ellipses.

Balibar, Renée — 1985, *L'institution du français*. Paris, PUF.

Béghain, Patrice — 1998, *Le patrimoine. Culture et lien social*. Paris, Presses de Sciences Po.

Boulard, Fernand — 1954, *Premiers itinéraires en sociologie religieuse*. Paris, Éditions ouvrières.

Briquet, Jean-Louis — 1997, *La tradition en mouvement*. Paris, Belin.

Burdeau, Georges — 1986, *Traité de science politique*. Tome X. Paris, Economica.

Caudron, André — 1990, *Dictionnaire du monde religieux dans la France contemporaine*. Tome IV. Paris, Beauchesne.

Chaline, Jean-François — 1998, *Sociabilité et érudition*. Paris, Éditions du CTHS.

Cholvy, Gérard et Yves-Marie Hilaire eds. — 2000-2002, *Histoire religieuse de la France*. 3 tomes. Toulouse, Privat.

Coornaert, Émile — 1970, *La Flandre française de langue flamande*. Paris, Éditions ouvrières.

Defoort, Éric — 1977, « Jean-Marie Gantois dans le mouvement flamand en France (1919-1939) », in C. Gras et G. Livet eds., *Régions et régionalismes en France, du XVII^e siècle à nos jours*. Paris, PUF : 327-336.

Dejonghe, Étienne — 1970, « Un mouvement séparatiste dans le Nord et le Pas-de-Calais sous l'occupation (1940-1944) : le "Vlaamsch Verbond van Frankrijk" », *Revue d'histoire moderne et contemporaine* 17 : 50-73.

Faure, Christian — 1989, *Le projet culturel de Vichy*. Lyon, Presses universitaires de Lyon.

Fumaroli, Marc, Gabriel de Broglie et Jean-Pierre Chaline eds. — 2003, *Élites et sociabilité en France*. Paris, Éditions Perrin.

Gillebaert, Christian-Pierre — 2007, « L'abbé Gantois (1904-1968), un prêtre égaré en politique ». Thèse de doctorat en science politique, Université Lille 2.

Martin-Fugier, Anne — 2003, *Les Salons de la III^e République. Art, littérature, politique*. Paris, Éditions Perrin.

Mayeur, Jean-Marie — 1968, *Un prêtre démocrate : l'abbé Lemire (1853-1928)*. Tournai, Casterman.

Mendras, Henri — 1984 (1970), *La fin des paysans*. Arles, Actes Sud.

Mihail, Benoît — 2006, *Une Flandre à la française*. Genève, Labor et Fides.

Milis, Ludo — 1977, « Frans-Vlaanderen in de belangstelling van de negentiende-eeuwse Vlaamse intellectuelen », *Les Pays-Bas français* : 175-193.

Nuytens, Michiel — 1981, *Camille Looten (1855-1941)*. Leuven, Universitaire Pers Leuven.

Poulot, Dominique — 1997, *Musée, nation, patrimoine*. Paris, Gallimard.

Thélamon, Françoise ed. — 1987, *Sociabilité, pouvoirs et société*. Rouen, Presses universitaires de Rouen.
Thiesse, Anne-Marie — 1999, *La création des identités nationales*. Paris, Le Seuil.
Trénard, Louis — 1974, *Histoire des Pays-Bas français*. Toulouse, Privat.

Van Robais, Solange — 2010, « Le Comité flamand de France. Une société savante frontalière et régionaliste (1853-1940) ». Thèse de doctorat en histoire, Université Paris IV-Katholiek Universiteit Leuven.
Veblen, Thorstein — 1970 (1899), *Théorie de la classe de loisir*. Paris, Gallimard.

Résumé

Christian-Pierre Ghillebaert, *Itinérance érudite dans la campagne flamande*

La sociabilité notabiliaire est un enjeu crucial des sociétés savantes, au moins autant que la production érudite. Dans le cas du Comité flamand de France, société savante créée en 1853, la transformation, entre 1890 et 1910, des séances d'étude initialement sédentaires en sessions itinérantes se traduit par la mise en œuvre de passerelles notabiliaires entre le champ savant régional et le champ politique rural. Les excursions des savants dans les fiefs politiques donnèrent lieu à une réintroduction de la parole publique dans les activités érudites sans toutefois que l'on pût considérer que la société savante fût politisée ou que les élus fussent assujettis aux experts. Lors de la francisation culturelle de la Flandre, la relation symbiotique entre intelligentsia et pouvoir temporel permit aux élites locales de maintenir symboliquement leur domination sur la population rurale.

Mots clés

sociétés savantes, Comité flamand de France (CFF), Flandre, notables, érudition, sociabilité

Abstract

Christian-Pierre Ghillebaert, *Roaming around the Flemish countryside with authorities and experts*

The premise of this paper is that learned societies seek both to sustain specific modes of sociability and to produce erudite work. The study focuses on the Comité flamand de France, a learned society founded in 1853. The interest of the society is that between 1890 and 1910, its sedentary work meetings gradually morphed into itinerant study sessions – a shift bridging the fields of the regional intellectual community and rural elected officials. Research indicates that the excursions of the learned into political strongholds resulted in incursions of politicians into the world of erudition, a process that led neither to the politicization of the learned society or to the submission of decision-makers to experts. Their symbiotic relationship enabled the learned and elected officials to maintain their symbolic domination over rural populations at the time of the cultural Frenchification of French Flanders.

Keywords

learned societies, Comité flamand de France (CFF), Flanders, notables, erudition, sociability